



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

### PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 9 juillet 2019 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024, route 148, à Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard, M. Scott McDonald et Mme Isabelle Patry.

Également présents, Mme Geneviève Latulippe, directrice générale adjointe et M. Pierre Said, adjoint exécutif ainsi que quelques contribuables.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

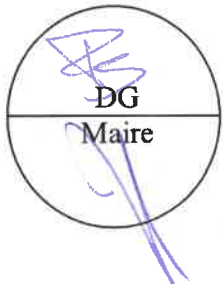
#### 2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Mme Joanne Labadie, Présidente, prend connaissance des inscriptions au registre des questions et donne la parole au public.

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Parole au public et questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures
- 4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2019 et des séances extraordinaires du 4, 18 et 26 juin 2019.
5. Administration
- 5.1 Transferts budgétaires
- 5.2 Liste des factures à payer
- 5.3 Liste des dépenses incompressibles

19-07-3811



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

- 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juillet
- 5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.6 Démission de l'employé #15-0129 à titre de pompier volontaire
- 5.7 Embauche du directeur général
6. Sécurité publique
7. Travaux publics
8. Hygiène du milieu
9. Urbanisme et zonage
10. Loisirs et culture
11. Divers
12. Rapports divers et correspondance
13. Dépôt du registre de correspondance
- 13.1 registre de correspondance du mois de juin 2019
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère, Isabelle Patry et appuyé par monsieur le conseiller, Scott McDonald.

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de l'item 7.1:

### **Ordre du jour amendé**

1. Ouverture de la séance
2. Parole au public et questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures
- 4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2019 et des séances extraordinaires du 4, 18 et 26 juin 2019.
5. Administration
- 5.1 Transferts budgétaires
- 5.2 Liste des factures à payer
- 5.3 Liste des dépenses incompressibles
- 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juillet
- 5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.6 Démission de l'employé #15-0129 à titre de pompier volontaire
- 5.7 Embauche du directeur général
6. Sécurité publique
7. Travaux publics



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

- 7.1 Achat de ponceaux et de membrane géotextile pour les travaux 2019
8. Hygiène du milieu
9. Urbanisme et zonage
10. Loisirs et culture
11. Divers
12. Rapports divers et correspondance
13. Dépôt du registre de correspondance
- 13.1 registre de correspondance du mois de juin 2019
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

Adoptée

19-07-3812

#### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

##### **4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2019 et des séances extraordinaires du 4, 18 et 26 juin 2019.**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère, Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère, Susan McKay.

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 juin 2019 et des séances extraordinaires du 4, 18 et 26 juin 2019.

Adoptée

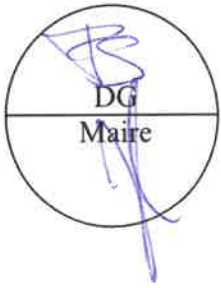
Madame la conseillère Nancy Draper-Maxsom n'est pas en faveur en raison d'une absence à une séance extraordinaire.

19-07-3813

#### **5. ADMINISTRATION**

##### **5.1 Transferts budgétaires**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Susan McKay et appuyé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber.



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité effectue les transferts budgétaires tels que reconnus à la liste jointe au montant total de **193 160,58\$**.

Adoptée

19-07-3814

### 5.2 Liste des factures à payer

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Isabelle Patry et appuyé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **316 039,13\$** (voir annexe) pour la période se terminant le 26 juin 2019 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

19-07-3815

### 5.3 Liste des dépenses incompressibles

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Susan McKay et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 28 mai 2019 au 24 juin 2019, le tout pour un total de **\$806,813.15** (voir annexe).

Adoptée

19-07-3816

### 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois juillet

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par madame la conseillère Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU** d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe, pour un montant total de **859,32\$** taxes incluses.

Adoptée

### 5.5 Dépôt du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

La période couvre le 28 mai 2019 au 24 juin 2019.

19-07-3817

### 5.6 Démission de l'employé #15-0129 à titre de pompier volontaire

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé # 15-0129 a informé par écrit le directeur du Service des incendies et la directrice générale par intérim sortante de sa démission à partir du 14 juin 2019 à titre de pompier volontaire.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller, Tom Howard et appuyé par madame la conseillère, Susan McKay

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la démission de l'employé # 15-0129 à titre de pompier volontaire.

Adoptée

19-07-3818

### 5.7 Embauche du directeur général

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des ressources humaines a effectué des entrevues avec plusieurs candidats.

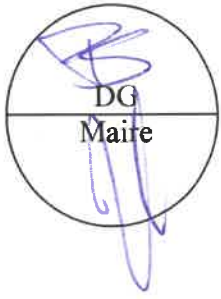
**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de monsieur Pierre Said est la plus intéressante.

**CONSIDÉRANT QUE M. Said** possède un haut niveau de compétences en administration et en gestion publique.

**CONSIDÉRANT QUE M. Said** est familier avec le monde des affaires municipales et, désormais, avec le fonctionnement de la Municipalité.

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites par le comité des ressources humaines ainsi que ceux de la directrice générale par intérim sortante, Mme Charlotte Laforest.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller, Tom Howard et appuyé par madame la conseillère, Isabelle Patry.



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**ET RÉSOLU QUE** le conseil embauche monsieur Pierre Said à titre de directeur général, à partir du 9 juillet 2019, conformément aux modalités prévues dans son contrat de travail.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le conseil autorise, en son nom, la mairesse à signer le contrat de travail avec M. Said.

Adoptée

### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucune discussion

### 7. TRAVAUX PUBLICS

#### 7.1 **Achat de ponceaux et de membrane géotextile pour les travaux 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le service des travaux publics planifie remplacer près de 30 ponceaux dans la saison 2019.

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics n'a pas tous les ponceaux en inventaire.

**CONSIDÉRANT QUE** le montant pour l'acquisition des ponceaux devrait être supérieur à 25 000 \$ et inférieur à 100 000 \$.

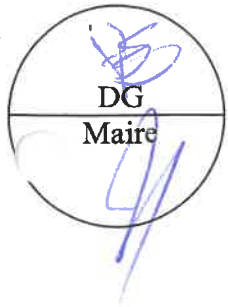
**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame la conseillère, Isabelle Patry et appuyé par monsieur le conseiller, Tom Howard.

**ET RÉSOLU QUE** le service des travaux publics lance un appel d'offres par invitation pour l'acquisition des ponceaux et de la membrane géotextile.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** la dépense soit attribuée au poste budgétaire 02 32000 629 et, si nécessaire, 59 13100 025.

Adoptée

19-07-3819



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucune discussion

**9. URBANISME ET ZONAGE**

Aucune discussion

**10. LOISIRS ET CULTURE**

Aucune discussion

**11. DIVERS**

Aucune discussion

**12. RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE**

Aucun

**13. DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE**

**13.1 Registre de correspondance du mois de juin 2019**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Joanne Labadie, Présidente, demande si des personnes présentes ont des questions.

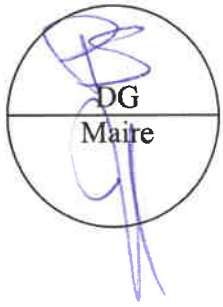
19-07-3820

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère, Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller, Scott McDonald.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 21h 15.

Adoptée



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Saïd', written above a horizontal line.

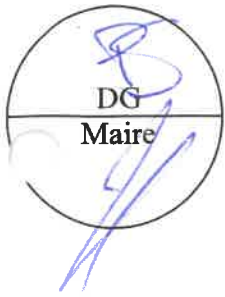
Pierre Saïd  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Labadie', written above a horizontal line.

Mme Joanne Labadie  
MAIRESSE

*« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».*

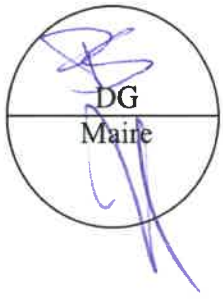




## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

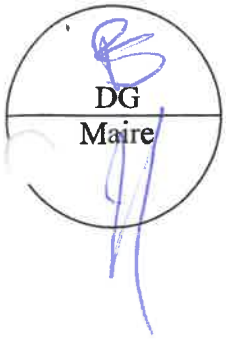
### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

1-Roch Phillion	<p>M. Phillion représentant l'association Pointe-aux-Roches dit que la carte du gouvernement provincial est inacceptable.</p> <p><b>La mairesse Labadie lui dit que la carte est seulement le bouton pause. Le gouvernement travaillera à créer une meilleure carte avec plus de considérations topographiques. On s'attend à ce que les nouvelles cartes soient publiées en 2020.</b></p>
2-Joan Belsher	<p>Mme Belsher demande à quel article du code municipal se réfère-t-on pour ne pas afficher les procès-verbaux sur le site Internet tant qu'ils ne sont pas officiels.</p> <p><b>La mairesse Labadie lui dit que ce n'est pas un article et M. Said le confirme.</b></p>
3-Francine Chartrand	<p>Mme Chartrand a une question concernant la zone d'intervention spéciale. Il y aura une nouvelle cartographie à la mi-juillet. Quel sera le moyen par lequel les citoyens seront informés des pas que la municipalité entreprendra auprès du ministère des Affaires municipales.</p> <p><b>La mairesse lui dit qu'elle et Mme Geneviève Latulippe travaillent à préparer un communiqué qui sera partagé sur le site Internet et sur Facebook</b></p>
4-Louis Garneau	<p>M. Garneau demande si la municipalité pourrait considérer amender ses règlements pour permettre des roulottes. Il mentionne que la municipalité de Clarendon a fait quelque chose du genre en 2017. Peut-être que nous pourrions faire quelque chose de similaire.</p>
5-Pierre Pratte	<p>M. Pratte parle de sécurité routière sur le chemin Tremblay. Le foin dans les fossés est très dangereux. Pourrait-on le couper svp. On ne voit pas les chevreuils.</p> <p><b>La mairesse Labadie dit que ce sera fait dans les prochaines 3 semaines, à la suite des délibérations du comité de voirie.</b></p> <p>M. Pratte mentionne le ramassage du sable aux intersections, il dit que c'est dangereux.</p>



## MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

	<p><b>La mairesse Labadie lui dit qu'on fera un suivi.</b></p> <p>M. Pratte demande, avez-vous fourni la liste des sinistrés au gouvernement? Il est soucieux parce que son nom paraît sur la liste des sinistrés tandis qu'il ne l'était pas.</p> <p><b>La mairesse Labadie lui dit qu'elle va vérifier à ce que son nom soit retiré de la liste.</b></p>
6-Rick Knox	<p>M. Knox porte des commentaires sur le fait qu'il n'y a pas de documents (procès-verbaux) sur la table. Est-ce une décision du conseil ou bien une décision de l'administration de ne pas fournir les documents (procès-verbaux). Si vous planifiez de ne pas imprimer les documents, pourriez-vous considérer changer le format des réunions pour que le public puisse émettre ses commentaires avant leur adoption.</p>
<b>2<sup>e</sup> période de questions</b>	
1-Pierre Pratte	<p>M. Pratte dit que pendant les inondations, il avait demandé de l'aide de la municipalité, mais qu'on lui avait répondu que la municipalité ne pouvait fournir de l'aide sur les chemins privés. Les résidents sont mécontents et il voudrait savoir quel article de la loi indique ceci.</p> <p><b>La mairesse Labadie répond que c'était un entretien téléphonique avec le ministre, Marie-Ève Coupal et quelques présidents d'associations et c'était pendant cet entretien qu'on nous a formellement défendus. Ceci étant dit, le ministre a dit que si les propriétaires privés s'enregistrent auprès du ministre, ils pourraient encourir des dépenses et ensuite ils pourraient être remboursés.</b></p> <p>M. Pratte dit que nous avons aussi élevé le chemin. Devons-nous le rabaisser. S'il pleuvait pour une période prolongée, le chemin se ferait laver. Nous avons besoin de ponceaux, et est-ce qu'ils sont couverts.</p> <p><b>La mairesse lui répond non. Les ponceaux auraient dû être achetés avant les inondations. M. Said communiquera avec M. Pratte.</b></p>
2-Roch Phillion	<p>M. Phillion remercie la municipalité des subventions. Cette année, nous rencontrons des difficultés à trouver un entrepreneur. Il n'est pas certain si un camion du service incendie pourrait atteindre leur chemin. Maintenant, je reçois des estimées de 17 000 \$ à 20 000 \$, mais notre budget n'est que de 16 000\$. Nous dépendons sur</p>



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

	des contributions volontaires. Il ne sait pas voir l'avenir du Pontiac s'ils perdent leurs subventions. La situation est intenable.
3-Valérie Michaud	Mme Michaud veut savoir quand est-ce que la dérogation mineure sera présentée au conseil. <b>La mairesse Labadie lui dit que se sera en août.</b>